



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **LALLA ALIA SÀRL**, Avenue Général Guisan 107, c/o Zeineb Souafi, 1009 Pully
2. Déclaration de faillite: 13.02.2018
3. Suspension de faillite: 09.03.2018
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 02.04.2018
5. Avance de frais: CHF 3'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But: la société a pour but la fabrication, l'importation, l'exportation, la distribution et le commerce de vêtements en tout genre, d'articles en cuir et simili-cuir (maroquinerie, bagagerie, sellerie et autres) ainsi que tous accessoires en rapport.

Office des faillites de l'arrondissement de l'Est vaudois
1800 Vevey 1

04121333

